



Rennes, le 25 février 2026

Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine

**Objet : Préavis de grève pour les journées du mois de mars 2026, couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie**

Monsieur le Préfet,

Dans quelques semaines aura lieu la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2026, à cette occasion, notre organisation syndicale exige des actes à la hauteur des réponses nécessaires pour faire face à un contexte international et national dramatique. Ce dernier est teinté de plus en plus par les idées d'extrême droite, conservatrice et masculiniste comme le démontre le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité.

En France, le choix a été fait de privilégier un budget de guerre au détriment des besoins de la population.

Les PLF/PLFSS ont été passés en force à coup de 49.3 malgré des illusions démocratiques entretenues par le Premier ministre. Les mesures contenues dans ces budgets s'inscrivent dans une longue série de mesures d'austérité et de destruction des conquies des agent-es et salarié-es de la Fonction publique.

2,7 milliards d'euros supplémentaires ont été supprimés du budget des collectivités territoriales et un nouveau gel du point d'indice a été instauré, additionné à des mesures impactant la santé des personnels : maintien de la journée de carence, 10 % en moins de rémunération en CMO, y compris pour les femmes enceintes.

Dans la Fonction Publique Territoriale, les femmes composent 63 % de l'effectif et sont les premières touchées par les inégalités salariales. Elles sont les premières impactées par les contrats courts, les temps partiels imposés, donc la précarité. Elles se confrontent au plafond de verre régulièrement au cours de leur carrière, ce qui ne leur permet pas une évolution égale à celle des hommes.

En effet, les inégalités se retrouvent dans toutes les composantes de celle-ci : la rémunération, l'accès au poste à responsabilité, le temps de travail, l'accès à la formation...

Comme ce n'était pas encore assez, le gouvernement s'attaque à un des outils permettant l'évolution de carrière des fonctionnaires de la territoriale, le CNFPT, en retirant 45 millions d'euros à son budget. Cette mesure mettra en cause des actions essentielles telles que la prise en charge des frais de déplacement des stagiaires, la formation des policiers municipaux, la formation des sapeurs-pompiers et plus largement la capacité du CNFPT à répondre à l'augmentation continue des besoins de formation des agents des collectivités.

Les attaques ne sont pas uniquement sur les droits et les conquies mais aussi sur les personnes, avec une augmentation de fait des discriminations de toute nature et particulièrement des discriminations syndicales. **Nous réaffirmons notre soutien à tous·tes les dirigeant·es et représentant·es du personnel qui se voient entravé·es dans leurs droits, qui se voient discriminé·és pour leur adhésion à un syndicat.** L'attaque la plus emblématique est portée contre notre secrétaire générale confédérale, Sophie Binet.

Depuis les années 1940, jamais un·e secrétaire d'une organisation syndicale représentative nationale n'avait été attaqué·e de la sorte. Cela démontre aussi bien la montée des idées d'extrême droite, que la fébrilité du pouvoir et des acteurs·rices du capital pour maintenir un ordre qu'ils ont mis en place au détriment du bien commun. La défenseuse des droits a, elle-même, exprimé sa vive inquiétude quant au recul des services publics qui a pour conséquence le non-recours au droit par un nombre croissant d'usager·es.

C'est dans ce contexte, et à l'approche de la Journée internationale des droits des femmes, que la Fédération CGT des services publics appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser par toutes formes d'actions au sein des collectivités territoriales et établissements publics.

Nous exigeons :

- L'augmentation immédiate du point d'indice et des pensions de retraite,
- L'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine, « à travail de valeur égal, salaire égal »,
- Une campagne de déprécarisation, dont les femmes sont les premières concernées,
- Le retrait immédiat du projet de décret portant réforme sur les autorisations spéciales d'absences,
- La mise en place d'ASA pour accompagner les victimes de VSS/ VIF,
- La mise en place d'un droit à la santé hormonale par l'octroi d'ASA, sans certificat médical, à raison de 2 jours par mois,
- L'arrêt immédiat du vol des 45 millions d'euros pris au CNFPT permettant la formation et l'évolution de carrière des agent·es publics de la FPT,
- Le transfert des budgets consacrés à la militarisation de la société dans des dotations permettant de financer des services publics de proximité et le dégel du point d'indice des fonctionnaires et son passage à 6 euros.

La journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2026, ne sera pas le combat d'un jour, mais le jour de tous les combats pour la paix, l'égalité et la Fonction publique garante de ses valeurs et principes.

C'est pourquoi la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour le mois de MARS : 1er mars 2026, 2 mars 2026, 3 mars 2026, 4 mars 2026, 5 mars 2026, 6 mars 2026, 7 mars 2026, 8 mars 2026, 9 mars 2026, 10 mars 2026, 11 mars 2026, 12 mars 2026, 13 mars 2026, 14 mars 2026, 15 mars 2026, 16 mars 2026, 17 mars 2026, 18 mars 2026, 19 mars 2026, 20 mars 2026, 21 mars 2026, 22 mars 2026, 23 mars 2026, 24 mars 2026, 25 mars 2026, 26 mars 2026, 27 mars 2026, 28 mars 2026, 29 mars 2026, 30 mars 2026 et 31 mars 2026 de 0H00 à 24H00 .

Nous appelons l'ensemble des professionnel.le.s à se mobiliser à nos côtés et nous restons disponibles pour toute ouverture de négociations sur nos revendications.  
Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Le coordinateur,  
Léo DEMOLDER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Léo Demolder', written in a cursive style.